



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BULLETIN D'INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Bonjour chers parents,

Pour la prochaine année scolaire, nous comptons faire équipe avec vous. C'est ensemble, dans un esprit de complémentarité que nous allons faire en sorte que notre école soit un lieu propice aux apprentissages pour vos enfants. Créer un climat sain, calme et collaboratif est un atout essentiel afin de favoriser le développement des élèves.

Nous profitons de ce début d'année pour vous souhaiter une bonne année scolaire!

Catherine Côté

Directrice

DATES IMPORTANTES

- 17 août : accueil administratif de 9 h à 19 h (porte E sur le côté droit de l'école)
- 23 août : journée pédagogique, service de garde fermé dû à des travaux de réfection
- 24 août : journée pédagogique, service de garde fermé dû à des travaux de réfection
- 24 août : rencontre de parents pour le préscolaire à 18 h (porte D à l'arrière de l'école)
- 25 août : journée pédagogique, service de garde fermé dû à des travaux de réfection
- 28 août : rentrée scolaire et journée d'accueil personnalisée pour les élèves du préscolaire**
- 29 août : entrée progressive du préscolaire en matinée
- 30 août : entrée progressive du préscolaire en matinée
- 1^{er} septembre : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 4 septembre : congé pour les élèves et le personnel
- 7 septembre : rencontre de parents du primaire et classes spécialisées TSA à 19 h
- 8 septembre : photo scolaire
- 18 septembre : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 29 septembre : prise de présence officielle de la déclaration scolaire
Il est donc important que les élèves soient présents à l'école.
- 25 au 29 septembre : semaine de la prise de présence officielle du service de garde

NOS COORDONNÉES

École Sainte-Anne

Par téléphone : **819 822-5674**

Absences : poste 1

Secrétariat : poste 2 ou 32906

Direction : poste 3 ou 32901

Direction adjointe : poste 32902

Service de garde : poste 4 ou 32911

Par courriel :

Secrétariat : sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

Service de garde : sdg-sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

[Site internet de l'école](#)

INFO-PARENTS

L'Info-parents envoyé par courriel mensuellement se veut un outil de communication important et efficace entre l'école et la maison. Il comporte des informations importantes qui visent le bon fonctionnement de l'école et les activités de l'ensemble des élèves. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance à chaque mois.

COMMUNICATION PAR COURRIEL

Toutes les communications de l'école vous seront envoyées par courriel. Il sera important de mentionner rapidement à l'école tout changement d'adresse électronique.

EXERCICE D'ÉVACUATION

En début d'année, nous pratiquerons nos élèves à évacuer l'école en cas d'incendie. Nous procéderons à l'évacuation une journée de beau temps.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Nous vous demandons de communiquer par téléphone ou par courriel en tout temps pour rencontrer un membre du personnel, et ce, afin de prendre un rendez-vous. Le personnel enseignant est pratiquement toujours en présence de ses élèves, il est donc plus difficile pour lui de vous recevoir sans le planifier à l'horaire. Soyez assurés d'un suivi à votre demande.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANT

La première rencontre de parents est très importante. Les enseignants vous y donneront des informations sur le fonctionnement de la classe.

Ces rencontres auront lieu:

NIVEAU	DATE	HEURE
Préscolaire	Jeudi 24 août 2023	18 h
Primaire et classes spécialisées TSA	Jeudi 7 septembre 2023	19 h

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Les élèves se feront photographier le 8 septembre 2023 par Sofia Photographe. Si la température le permet, les photos seront prises à l'extérieur. Les employés du service de garde veilleront au bon roulement de la prise de la photo scolaire.

CODE DE VIE

Le code de vie de l'école Sainte-Anne est disponible en tout temps sur le site de l'école. Le code de vie sera présenté à l'ensemble des élèves par leur titulaire. Toutefois, nous vous demandons de prendre connaissance du code de vie avec votre jeune afin de le sensibiliser à adopter des comportements adéquats. C'est un petit geste qui donne de l'importance à ces règles et qui nous supporte dans nos interventions.

PROJET ÉDUCATIF

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre projet éducatif disponible sur notre site internet sous l'onglet Projet éducatif.

PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE POUR DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Nous vous informons que la prise de présence officielle pour la déclaration scolaire se fera le vendredi 29 septembre 2023. Cette étape est très importante pour le financement de l'école. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration pour que tous les élèves soient présents lors de cette journée.

Prendre note que si un élève ne peut être présent lors de cette journée, vous devrez vous déplacer et venir signer une attestation de fréquentation pour votre enfant. Cela devra être fait la journée même avant 16 h et vous devrez préciser la raison de l'absence.

DÉPART DE L'ÉCOLE

Les élèves, qui ne sont pas inscrits au service de garde en fin de journée, doivent **quitter l'école dès la sortie des classes** et ne pas rester sur la cour ou devant l'école. Il s'agit d'une question de sécurité et de bon fonctionnement.

De même, nous demandons aux élèves transportés qui n'utilisent pas de façon régulière le transport par autobus de fournir à l'école une autorisation écrite de leurs parents.

Ex : l'élève doit se rendre chez un parent, grands-parents ou ami après l'école.

Les parents qui viennent chercher leur enfant marcheur en fin de journée devront attendre sur le trottoir devant l'école.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La sécurité aux abords de l'école est importante. Voici donc les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler **lentement** près de l'école;
- Respecter les limites de vitesse en zone scolaire;
- Respecter les brigadiers en tout temps;
- Respecter les règles liées aux autobus scolaires au moment de l'embarquement et du débarquement (feux clignotants et arrêt obligatoire);
- Les virages en U « U-turn » sont **interdits en tout temps** devant l'école;
- S'assurer de respecter les espaces de stationnements réservés aux berlines ; ils ne doivent jamais être utilisés par les parents pendant les heures associées au transport scolaire. Les stationnements réservés au personnel de l'école ne sont pas accessibles aux parents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mercredi 27 septembre 2023 à 18 h 30, se tiendra l'assemblée générale des parents au gymnase de l'école. Vous serez invités à élire des parents qui siégeront au conseil d'établissement et à participer aux différents comités de l'école, la Fondation et l'OPP. Votre présence est importante.

Bienvenue à tous!

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Voici le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Jeudi 5 octobre 2023
- Jeudi 7 décembre 2023
- Jeudi 15 février 2024
- Jeudi 25 avril 2024
- Jeudi 16 mai 2024
- Jeudi 13 juin 2024